



Message important Aux élèves de Troisième

Si l'an prochain vous êtes :

- ▶ Élève ou apprenti(e) jusqu'au niveau Bac dans un lycée, CFA ou MFR de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ex : 2^{nde}, 1^{ère}, terminale, bac professionnel, CAP, ...
- ▶ Âgé(e) entre 15 et 25 ans, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes et inscrit(e) dans un organisme de formation à distance (CNED, pour une formation initiale préparant à un diplôme de niveau V ou IV - CAP ou bac)

Vous bénéficierez de la Carte PASS'Région ☺, carte à puce sans contact aux nombreux avantages : gratuité ou crédit pour vos manuels scolaires, crédits culturels, sportifs... Les jeunes devront obligatoirement présenter leur carte Pass'Région pour pouvoir retirer leurs manuels scolaires dans leur futur établissement !

Chaque élève doit faire son inscription individuellement

A compter du 1^{er} juin 2019 la commande du Pass'Région directement par le futur bénéficiaire n'est **autorisée que pour les jeunes de + de 15 ans**. Pour les jeunes de - de 15 ans, seul le représentant légal peut déposer une demande.

Fournir obligatoirement une photo numérique du bénéficiaire qui figurera sur la carte. **Cette photo doit être de qualité et respecter les normes réglementaires pour être acceptée.**

Pour que votre carte puisse être validée par le lycée Saint Joseph avant les vacances d'été, **la commande de carte devra être faite au plus tard le lundi 1er juillet** (pour toute inscription après cette date la réception de la carte se fera après la rentrée de septembre).

Attention : La carte ne sera validée par le lycée St Joseph que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive, et quand le niveau de classe 2019/2020 sera certain !

Attention : Si vous changez d'établissement scolaire l'an prochain, la validation se fera par votre nouveau lycée.

❶ **Connectez-vous sur** : passregion.auvergnerhonealpes.fr OU téléchargez l'application Pass' Région

Vous pouvez effectuer votre inscription au Pass'Région sur ordinateur en utilisant un navigateur Internet récent, et également sur smartphone ou tablette iOS ou Android au moyen de l'application Pass' Région disponible sur les stores Apple et Google Play.

❷ **Réception de la carte** : La carte **PASS'Région**, créditée de tous les avantages 2019/2020, sera ensuite **adressée par courrier postal à l'élève personnellement et à son domicile**, environ une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement !

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée**, et éventuellement en études post-bac (certaines classes prépas, BTS, Conservatoires...). **IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**

Les crédits seront utilisables jusqu'au 31 mai 2020, puis seront renouvelés en fin d'année scolaire pour 2019/2020.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au CDI lycée ! Merci pour votre attention.

Sophie Bihan, professeure documentaliste - Le 6 juin 2019